

GRENOBLE ET SA RÉGION

ISÈRE | Les élus du conseil départemental étaient réunis hier pour une nouvelle séance publique qui n'a pas été des plus calmes...

Des débats survoltés au sujet de l'accueil des mineurs isolés

L'été dernier, le président du Département, Jean-Pierre Barbier (LR), avait tiré la sonnette d'alarme devant l'afflux de mineurs isolés en Isère, dont le nombre a été multiplié par dix en quatre ans. On se souvient qu'il parlait alors de ses agents débordés par une situation inédite, tout en assurant que tout serait fait pour mettre à l'abri ces jeunes gens. Et en précisant que la collectivité dépensait 14 millions d'euros pour remplir ses obligations, comme la loi le demande.

Une mission spéciale

Hier, alors que les chiffres de début 2018 laissent présager des arrivées encore plus massives (lire ci-contre), le sujet est revenu sur la table lors de la séance publique, via une proposition de toutes les oppositions de gauche réunies. Celles-ci ont en effet demandé la création d'une "mission d'information et d'évaluation sur la situation départementale des mineurs non accompagnés", selon un dispositif prévu par le règlement intérieur. Le texte des oppositions disait : "L'objet de la mission consistera à éclairer l'ensemble des conseillers départementaux sur la situation précise à laquelle se trouve confronté le Département et les moyens déployés par notre institution pour garantir la qualité d'accueil et de la prise en charge des mineurs non accompagnés, mais également la sortie du dispositif pour les jeunes majeurs. Ainsi, les in-



Le président Jean-Pierre Barbier (LR), le vice-président Julien Polat (LR) et le conseiller d'opposition Erwann Binet (PS) sont intervenus pendant les débats. Photos Le DL/Jean-Benoît VIGNY

formations relatives au nombre de mineurs concernés, à leur répartition sur le territoire ou encore les moyens et dispositifs permettant leur accueil et leur orientation seraient au cœur de cette mission."

Sauf que cette demande a été rejetée par la majorité et que le ton des débats est vite monté. Le socialiste Bernard Michon a lancé : « Nous vous proposons de travailler avec vous car la situation exceptionnelle demande une mobilisation exceptionnelle. Mais vous préférez prendre le risque de vous tromper seuls plutôt que de réussir avec vos oppositions. » Puis, Nadia Kirat, du groupe écologiste et citoyen, a fustigé le fait que les

coûts de cette prise en charge soient « mis en avant », alors que « tous ces jeunes représentent une plus-value pour notre société. Cette jeunesse qui vient à nous est une chance pour notre société vieillissante. Arrêtez de les considérer comme un coût, voyez-les plutôt comme un investissement. » Et là, c'est parti !

« Il faut arrêter de se foutre du monde »

« Nous sommes tous sensibles à la détresse des individus, mais je rappelle que, parmi les réfugiés, certains se sont rendus coupables de terrorisme ou d'activités délictueuses, a lancé le vice-président Julien

Polat (LR). Quand j'entends dire que c'est une chance pour notre pays, ça me met en colère. Il faut arrêter de se foutre du monde. » Après, ça s'est enchaîné : « On parle d'adolescents là ! Ils ont droit par la loi à notre protection ! » (Christine Crifo, PS) ; « les mineurs non accompagnés sont d'abord des mineurs. C'est ainsi qu'ils doivent d'abord être regardés » (Erwann Binet, PS) ; « l'immigration n'est pas le sujet ! Mais c'est Madame Kirat qui l'a mis sur la table. Je le dis, notre Département assure complètement et pleinement sa mission de mise à l'abri des mineurs isolés » (Jean-Pierre Barbier, LR) ; « parce qu'on refuse leur de-



Les oppositions feront quand même leur mission



L'annonce a été faite par les représentants des trois groupes d'opposition, juste à la fin de la séance publique. Photo Le DL

Hier soir, quelques minutes après la fin de la séance publique, les présidents et des élus des différentes oppositions de gauche nous l'ont annoncé : la majorité a beau avoir rejeté leur demande d'installer une mission spéciale pour étudier la situation des mineurs isolés, ils la feront quand même. La communiste Sylvette Rochas a déclaré : « Notre démarche collective consistait à travailler ensemble, dans l'intérêt du Département, avec les différents acteurs et les publics concernés. Il s'agissait pour l'ensemble

des élus de mieux comprendre, valoriser et évaluer notre action sur une situation que nous jugeons grave. »

Un argument repris par Véronique Vermorel, élue citoyenne : « Cela aurait servi à publiciser l'action du Département. » Et par le socialiste Bernard Michon : « Personne n'avait rien à perdre dans l'histoire, au contraire. »

Les élus d'opposition ont donc décidé de commencer à travailler, à faire des auditions d'associations de leur côté. Et ce, dès aujourd'hui. **É.V.M.**

Sandrine Martin-Grand donne des chiffres

La vice-présidente du conseil départemental en charge des actions de solidarité et de l'insertion, Sandrine Martin-Grand (LR), est intervenue dans le débat pour donner quelques chiffres et précisions sur la situation des mineurs non accompagnés. « L'Isère est le troisième département le plus impacté par les arrivées de mineurs isolés. Avant 2015, on avait à gérer 150 arrivées par an. En 2017, elles étaient au nombre de 1 238 et, depuis le début 2018, on en est déjà à 414. Ils proviennent de Guinée, Mali, Côte d'Ivoire, Algérie. En 2017, on a eu un Irakien et zéro mineur venant de Libye ou de Syrie. Ils ne viennent pas de pays en guerre. »

SAINT-MARTIN-D'HÈRES | Le Crous présente sa nouvelle résidence universitaire

De nouveaux logements étudiants bientôt disponibles sur le campus

C'est l'un des plus grands ensembles de logements étudiants sur le campus de Saint-Martin-d'Hères. Dès la rentrée prochaine, le site Condillac accueillera une nouvelle résidence universitaire. Un projet de longue haleine qui intervient dans un souhait de réhabiliter l'ensemble du parc locatif du Crous (*) Grenoble Alpes d'ici à 2023. « Le nombre de nos étudiants sur le campus va augmenter en septembre prochain, nous nous devons de répondre à une demande de logement toujours plus forte », précise Jean-Pierre Ferré, directeur général du Crous Grenoble Alpes.

L'édifice, qui s'étend sur une surface d'environ 5 200 mètres carrés répartis sur six niveaux, sera composé de 201 logements dont dix destinés aux personnes à mobilité réduite (PMR) et un au personnel d'entretien. C'est Linkcity Sud-Est, qui regroupe les filiales de développement immobilier de Bouygues Construction, et l'Opac 38, premier bailleur en Isère, qui ont répondu à l'appel d'offres du Crous pour la conception, le financement et la construction du bâtiment, sur un terrain mis à disposition par l'État.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole grenobloise ont par ailleurs apporté leur soutien financier pour ce projet d'un montant d'investissement qui s'élève à 9 486 200 euros hors taxes. La résidence porte le nom de Stefan Zweig, un écri-



La résidence Stefan-Zweig a été imaginée par Michel Benoît, un architecte grenoblois. Photo Crous Grenoble Alpes

vain autrichien du XX^e siècle et fervent défenseur de l'Europe. Un choix logique étant donné « la part d'étudiants étrangers accueillis par le Crous et la célébration des trente ans d'Erasme cette année », toujours selon M. Ferré.

Sélection des locataires sur des critères précis

Les appartements sont tous meublés et équipés de la même manière, avec un espace de travail, une salle de bain individuelle, une kitchenette équipée et une chambre avec de nombreux rangements. La résidence est également composée de lieux de vie collectifs com-

me une salle de "co-working" au rez-de-chaussée.

Le Crous sera en charge de l'admission de ses futurs résidents selon plusieurs critères sociaux, comme le revenu des parents de l'étudiant, l'éloignement du domicile familial et son nombre de frères et sœurs. Au terme d'une période de travaux de 14 mois, le Crous souhaite proposer des appartements modernes et accessibles à tous, de quoi réjouir nos futurs étudiants grenoblois !

Nicolas QUENARD

(*) Crous = Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.

L'INFO EN +

LA RÉSIDENCE STEFAN-ZWIG PROPOSE :

□ 160 studios T1 de 18 m² pour une personne (21 m² PMR) avec un loyer de 358 € par mois, toutes charges comprises et un accès à internet en wi-fi compris.

□ 40 studios T2 de 30 m² pour deux personnes (33 m² PMR) avec un loyer de 280 € par mois et par personne, toutes charges comprises et un accès à internet en wi-fi compris.

□ Plus d'informations sur www.crous-grenoble.fr

Nouveau concessionnaire

Alpes Evasion 38

INAUGURATION

Vendredi 23 mars 2018

Les 23 et 24 mars, des conditions spéciales sur fourgons aménagés vous attendent en concession

NOUVEAU

Location courte et longue durée
Evadez-vous à partir de 375 €/mois*

Financement à conditions exceptionnelles
VIA XFI

La seule exposition uniquement dédiée
aux Vans aménagés en Rhône Alpes

ALPES + EVASION

Rejoignez-nous sur

www.alpesevasion.com

49 rue du Pré Didier - ZI du Fontanil
38120 FONTANIL CORNILLON
GPS : 5.65877 Longitudinal - 45.250976 Latitude
04 76 59 12 12